

Document d'information

**Prévention des risques de chute**  
**Sécurité du travail en hauteur avec port du harnais**

**Titre de la formation et références**

**Nom de la formation :** SÉCURITÉ DU TRAVAIL EN HAUTEUR AVEC PORT DU HARNAIS

**Enregistrement au RCNP ou RS et code associé :** Aucun

**Date d'échéance de l'enregistrement :** Aucune

**Niveau :** Aucun

**Certificateur :** Aucun

**Code NSF :** 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

**Formacode :** 31701 – Sécurité Travaux en Hauteur

**Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s :** Aucun

**Textes de référence :**

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

- Articles R4323-104 & 106 du code du travail
- Décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 relatif au code du travail (partie réglementaire)

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

- Aucune

**Public visé**

Cette formation est destinée à toute personne intervenant en hauteur à l'aide d'un harnais de sécurité désirant maîtriser parfaitement ses équipements.

Il est nécessaire d'avoir la capacité à comprendre les instructions de sécurité et d'être déclaré apte médicalement par le médecin de travail aux travaux en hauteur.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

**Prérequis**

Être déclaré apte médicalement par le médecin de travail aux travaux en hauteur.

## Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

## Equivalences

Aucune équivalence.

## Objectifs de la formation

### 1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

La formation a pour objectif de former à l'utilisation en sécurité des équipements de protection individuelle dans la cadre de travaux en hauteur afin de prévenir les risques de chute.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Connaître la réglementation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les différents moyens de protection : collectif et individuel et leurs conditions d'utilisation
- Maîtriser le contrôle visuel de son équipement ainsi que sa mise en place et son réglage
- Maîtriser le choix et l'utilisation des EPI en sécurité en fonction de la situation
- Accéder et se déplacer en sécurité sur site équipé (support assurance à demeure)

### 2/ Suites de parcours et les débouchés :

Une personne formée à la prévention des risques de chute peut envisager de poursuivre le développement de ses compétences en la matière, en passant des formations complémentaires tel que le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Cordiste.

## Contenus de la formation

### ***Théorie en salle :***

- La Prévention - Les Statistiques - l'Évaluations des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les équipements de protection collective
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et du facteur de chute
- Échange sur les différentes configurations de poste de travail

### ***Pratique sur site :***

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, Antichute mobile)
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux

## Suivi et modalités d'évaluation

### 1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

### 2/ Modalités d'évaluation :

#### **Evaluation :**

L'évaluation des connaissances et savoir-faire de l'apprenant se fait au travers de :

- D'un test de connaissance théorique sous forme de QCM
- Du contrôle continu pour la partie pratique
- De l'appréciation de l'aptitude physique

#### **A l'issue de la formation, remise à chaque participant :**

- D'un visa d'aptitude qui sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation d'aptitude physique, théorique et pratique favorable
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

## Moyens pédagogiques

### 1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- ✓ Supports physiques variés (plateformes, échelles, etc.)
- ✓ Remise d'un fascicule

### 2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Apports théoriques et pratiques (démonstration, mises en situation)
- ✓ Analyse et action corrective des techniques de chaque stagiaire

### 3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont expérimentés et diplômés en sécurité du travail en hauteur et spécialisés en travaux d'accès difficiles.

## Durée de la formation et modalités d'organisation

### **1/ Lieu de la formation :**

- Formation INTER-ENTREPRISE : dans les locaux d'UPV FD
- Formation INTRA-ENTREPRISE : dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

### **2/ Dates et volumes horaires :**

1 jour soit 7h

- Formation INTER-ENTREPRISE : les dates de formations sont consultables sur notre agenda des formations <https://upvfd.fr/agenda-des-formations/>
- Formation INTRA-ENTREPRISE : les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

### **3/ Nombre de stagiaires :**

La formation s'organise pour un groupe de 4 à 8 personnes.

### **4/ Organisation de la formation :**

- INTRA-ENTREPRISE ou INTER- ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

### **5/ Individualisation de la formation :**

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

## Coût de la formation

INTER 250 € HT / pers

INTRA nous consulter

#### ***Financements possibles :***

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO
- Financement personnel

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### 1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

### 2/ Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Contact** : Adrien JEGOU

**Tel** : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

**Mail** : [a.jegou@upv.org](mailto:a.jegou@upv.org)

**UPVFD** : [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org) / [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

**Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024**